Image not found or type unknown

comment faire pour garder la maison?

Par **chachouclem**, le **27/06/2011** à **12:01**

bonjour,
mes parents vont divorcer d'ici peu. mon père veut garder la maison et ma mère veut partir, ce matin ma mère m'a dit qu'on été obligé de vendre la maison avec le divorce, est ce vrai ? et si mon père n'a pas les moyens de racheter sa part comment faire pour garder la maison sachant que c'est lui qui a ma garde "exclusive", et que c'est ma mère seule qui au départ a voulu le divorce (en plus elle a eu des amants...)? ni a t'il pas un moyen de s'arranger pour que mon père garde la maison et que ma mère en contre parti ne paye pas de pension pour moi ?
ou sachant tout les tords qu'elle a dans ce mariage, ne peut on pas garder la maison ?

merci de votre réponse

Par **Domil**, le **27/06/2011** à **13:45**

Si la maison est commune, les possibilités sont
- votre père rachète la part de votre mère
- Il demande, lors du divorce, à avoir la jouissance de la maison en contrepartie d'une indemnité d'occupation. Le juge décidera (si ce n'est pas un divorce par consentement mutuel)

Si votre père voulait rester dans la maison, il fallait refuser de divorcer.

PS : votre père n'a pas votre garde exclusive, il a la résidence exclusive de l'enfant. Sauf motif grave, votre mère a toujours l'autorité parentale.

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés